

**PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE
VILLAGE SAINT-PIERRE
COMTÉ DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la municipalité de Village Saint-Pierre tenue le 7 février 2024 à 19 heures, au 485, Village Saint-Pierre nord, à Village St-Pierre, et y sont présents formant ainsi quorum sous la présidence du maire M. Roland Charest :

Mme Mélanie Lavallée
Mme Jade Charest
M. Stéphane Arbour
M. Denis Parent
M. Benoit Duval

Absent: Mme Lyne Rivest

Mme Édith Gagné, directrice générale et greffière-trésorière est également

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Mot de bienvenue
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2024
- 5- Demande verbale
- 6- Correspondance
- 7- Compte du mois
- 8- Demande de contribution 2024 / Réseau des femmes Élues de Lanaudière
- 9- Résolution achat d'asphalte froide
- 10- Signature de l'entente intermunicipale relative à la gestion de la collecte sélective et au traitement des matières recyclables
- 11- Concierge / travaux mineurs centre communautaire
- 12- Dossier Mme Suzanne Benoit
- 13- Résolution résiliation de l'aide financière pour la demande KNC87927
- 14- Varia
- 15- Période de question
- 16- Levée de l'assemblée

1-OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures.

2- MOT DE BIENVENUE

M. Roland Charest maire souhaite la bienvenue à tous.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R.2024-02-009

Sur proposition M. Stéphane Arbour appuyé par Mme Jade Charest, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2024

R.2024-02-010

Sur proposition de M. Benoit Duval appuyé par M. Denis Parent, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 17 janvier 2024 tel que rédigé.

ADOPTÉE

5- DEMANDE VERBALE

Aucune demande verbale

6- CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière dépose la liste de correspondance aucun point n'y est soulevé

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

La secrétaire-trésorière informe les membres du conseil qu'il y a un montant disponible de cent-cinquante-trois mille quatre cent et soixante-dix-sept dollars (153 400.77\$) au compte courant de la municipalité et qu'il y a des certificats de dépôt pour un montant de 535 386.22\$.

7- COMPTES DU MOIS

La secrétaire-trésorier dépose la liste des comptes payés et à payer au montant de trente-deux mille quarante-trois et soixante-neuf dollars (32 043.69\$) chèques numéro 202400001 à 202300019 et un montant de 20 455,91\$ en paiement sur accès D'affaires.

R 2024-02-011

Sur proposition de M. Denis Parent appuyé par Mme Mélanie Lavallée, il est unanimement résolu d'accepter les comptes payés et à payer au montant de trente-deux mille quarante-trois et soixante-neuf dollars (32 043.69\$) chèques numéro 202400001 à 202300019 et un montant de 20 455,91\$ en paiement sur accès D'affaires.

ADOPTÉE

8-DEMANDE DE CONTRIBUTION 2024 / RÉSEAU DES FEMMES ÉLUES DE LANAUDIÈRE

Aucune proposition

9- RÉOLUTION ACHAT D'ASPHALTE FROIDE

R 2024-02-012

Il est proposé par Mme Jade Charest
Appuyé par Mme Mélanie Lavallée

Et résolu unanimement que le conseil municipal autorise une dépense de 1 657.40\$ (taxes applicables incluses) pour l'achat d'asphalte froide.

ADOPTÉE

10-SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA GESTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET AU TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a décrété des règlements liés à la modernisation de la collecte sélective ;

CONSIDÉRANT QUE cette modernisation consiste en la transition du système de collecte sélective actuel vers un modèle basé sur une approche de responsabilité élargie des producteurs ;

CONSIDÉRANT QU' Éco-Entreprise Québec a été mandaté par le gouvernement et favorise les regroupements par municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du projet d'entente et s'en déclarent satisfaits.

EN CONSÉQUENCE,

2024-02-013

Il est proposé par M. Denis Parent
Appuyé par M. Benoit Duval

Et résolu unanimement :

1. Que soit adoptée ladite entente telle que jointe à la présente résolution.

2. Que soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Village Saint-Pierre, monsieur le maire Roland Charest et la direction générale.

ADOPTÉE

11- CONCIERGE / TRAVAUX MINEURS CENTRE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT que suite à une demande de notre aviseur légal notre concierge peut exécuter des travaux mineurs au centre communautaire;

EN CONSÉQUENCE

2024-02-014

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu unanimement que le conseil municipal de Village Saint-Pierre autorise un salaire de 30.00\$ / heure à M. Philippe Neveu pour exécuter des travaux mineurs au centre communautaire.

ADOPTÉE

12- DOSSIER MME SUZANNE BENOIT

M. Roland Charest, maire, commente aux élus le dossier de Mme Suzanne Benoit à qui nous avons octroyé le contrat pour la réforme de nos règlement urbanisme.

13- RÉOLUTION RÉSILIATION DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LA DEMANDE KNC87927

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Village Saint-Pierre a pris la lourde décision de résilier l'aide financière pour la demande KNC87927;

CONSIDÉRANT que nous sommes une petite municipalité de 298 citoyens et qu'il faudrait sur taxer les immeubles pour pourvoir à la somme que nous devons fournir soit 25% du projet ;

CONSIDÉRANT que nous avons aussi à déclarer les fonds de la taxe sur l'essence soit 800 000\$ qui aurait beaucoup augmenté les dépenses pour les citoyens ;

POUR CES MOTIFS

2024-02-015

Il est proposé par M. Benoit Duval
Appuyé par M. Stéphane Arbour

Et résolu unanimement que le conseil municipal de Village Saint-Pierre prend la décision de la résiliation de l'aide financière octroyé par la lettre d'annonce daté du 16 novembre 2022 pour la demande KNC87927 visant la rue suivante : chemin du Village Saint-Pierre nord.

ADOPTÉE

14- VARIA

15- PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question.

16-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R 2024-02-016

Il est proposé par Mme Mélanie Lavallée
Appuyé par M. Benoit Duval

Et résolu unanimement de levée cette assemblée

ADOPTÉE

Signé
Roland Charest
Maire

Signé
Édith Gagné
Directrice générale, Greffière-trésorière